

CATALOGUE DE FORMATION

PROGRAMMES 2025



Sommaire

Introduction	2
La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE.....	3
La violence dans le couple.....	4
Signes de souffrance du Bébé et du jeune enfant	5
Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire	6
Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la protection de l'enfance	7
Les écrits professionnels de la protection de l'enfance.....	8
Parenté et parentalité.....	9
Violences intrafamiliales	10
Accompagner l'écriture ou la réécriture du projet de service d'un SIE	11
Enfants et adolescents face aux écrans.....	12
Les troubles psychiques chez l'enfant	13
Approche psycho-pathologique de l'adolescent.....	14
Impact des troubles psychiques des parents sur les enfants.....	15
L'approche systémique comme outil d'intervention en MJIE	16
La relation famille et Institutions éducatives	17

Introduction

Les programmes de formations de ce catalogue. Le contenu a été élaboré en fonction des besoins, des objectifs professionnels et des compétences à acquérir. Ces programmes peuvent s'adapter dans un contexte aussi proche que possible des enjeux professionnels des participants et de leur association et/ou service. Nous pourrions avec le demandeur définir la meilleure démarche pédagogique, de la conception à la réalisation d'un stage de formation en passant par l'analyse de la demande jusqu'à la réalisation des outils de formation.



Modalités d'accès : Le demandeur pourra nous faire part de sa demande de formation en intra, en complétant la fiche d'analyse suivante : [Fiche d'analyse de la demande de formation](#). Nous prendrons contact avec lui dans les 15 jours (en dehors des périodes scolaires) afin d'affiner avec lui ses besoins. Par la suite nous le mettrons en lien direct avec la personne chargée de la formation afin que la session, objectifs et programme, soit ajustée de manière personnalisée.

Nous transmettrons avant la formation et à chaque stagiaire le programme de formation ainsi qu'un questionnaire pour recueillir ses attentes.



Après la formation : Un questionnaire post-formation dématérialisé sera transmis environ 3 semaines après la formation. Il vise à mesurer le **ressenti des stagiaires** vis-à-vis de la **formation suivie** et à évaluer leur degré de satisfaction. C'est un outil qui permet d'interroger les participants sur la formation et qui est également le meilleur moyen d'**améliorer en continu** l'organisation, la forme et le contenu de nos formations.

Un questionnaire sera également transmis (par voie dématérialisée) au demandeur (directeur du service, directeur général), pour recueillir son degré de satisfaction vis-à-vis de la formation.



Accueil Personnes Handicapées : Nous choisissons des salles de formation PMR accessibles par les transports en commun et à proximité de lieux de restauration/hébergement. La Fn3s est sensible à l'accueil des personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler si vous avez besoin d'une aide particulière ou si un de vos salariés a besoin d'une aide particulière. Nous pourrions, avec vous, vous conseiller et rechercher des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés.



Contacts

Secrétariat : Aline COLLOT LEGROS – 06 45 84 43 16 – secretariat@fn3s.fr

Responsables de la formation : Sophie DE BOIS, Virginie PIPONNIER, François PORTAL

La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE

Aide à la réflexion à partir des textes réglementaires

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 1 ^{1/2} jour (soit 10,30 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

A partir d'un état des lieux du fonctionnement actuel du SIE, en particulier concernant l'articulation des interventions respectives des travailleurs sociaux, du ou des psychologues et du chef de service depuis le début de la prise en charge jusqu'à la rédaction du rapport conclusif, cette action visera à soutenir une modélisation appropriée de l'interdisciplinarité en MJIE. Pour ce faire elle tiendra compte des éléments légaux, du projet de service, de la constitution et de l'organisation de l'équipe, des éléments de culture de service (orientations théoriques, formations individuelles et collectives, histoire), de l'incidence de paramètres propres au territoire concerné.

Méthodes pédagogiques : Les intervenants fourniront plusieurs documents, support à la compréhension des textes réglementaires et à leur mise en pratique. Un power point illustrera pas à pas le déroulé de la formation. Il est fait appel à l'expérience des professionnels pour alimenter la réflexion et les échanges, et permettre la conceptualisation.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Intervention en binôme :

Professionnels exerçants ou ayant exercé

Objectifs :

Connaître l'environnement juridique et judiciaire des compétences du juge des enfants ;
Connaître les textes réglementaires qui précèdent et qui organisent le travail pluridisciplinaire de l'investigation éducative judiciaire ;
Découvrir les différentes modalités d'organisation d'autres services en cohérence avec la note du 23 mars 2015 ; savoir organiser en équipe son travail d'investigation en fonction des contraintes de temps ;
Rédiger un plan de rapport final au regard des attentes du magistrat et de la situation singulière de chaque famille ; savoir étayer ses préconisations et orientations.

Programme :

Reprise des éléments du cadre légal de la MJIE : textes PJJ, débat contradictoire, condition de légalité de la saisine du Juge des enfants.
Lecture et analyse dynamique des éléments du projet de service relatifs à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité. Prise en compte de l'organigramme fonctionnel.
Trois temps à mettre en cohérence : le temps judiciaire et ses contraintes procédurales ; le temps institutionnel et ses impératifs organisationnels et géographiques ; le temps subjectif des enfants et des parents, indispensable à respecter en vue de permettre à chacun des membres de la famille une élaboration individuelle efficiente.
Mise en œuvre de l'interdisciplinarité au sein de l'équipe, sous responsabilité institutionnelle : une opportunité d'élaboration collective.
Les différents moments de la mesure : l'attribution ; l'organisation de la dynamique pluridisciplinaire d'investigation (entretiens, VAD, médiations, tests) ; les réunions de synthèse ; la restitution ; le rapport final – voir ci-dessous ; l'audience ; les relais mis en place.
Le contenu des écrits : le nécessaire et le possible ; les attentes du magistrat ; l'étayage des hypothèses et conclusions ; l'économie générale du texte.

La violence dans le couple

Une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Cette formation de deux journées a pour but de sensibiliser des professionnels socio-éducatifs et médico-psychologiques aux problématiques psychologiques, familiales et sociales des enfants face à la violence dans le couple, ainsi que ses implications pour la parentalité, la violence dans le couple affectant l'enfant dès son plus jeune âge.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, mises en situation, cas pratiques proposés par la formatrice et les participants, entretiens cliniques filmés, "clip" de sensibilisation à ce type de violence.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Intervenant :

Docteur en psychologie clinique et psycho-pathologique ou Psychologue, analyste et thérapeute familiale

Objectifs :

Repérer les éléments révélateurs d'une situation de violence conjugale ; savoir distinguer conflit conjugal et violence conjugales ; connaître les configurations valables ou non dans la mise en place d'entretiens familiaux dès lors que l'on suspecte de la violence conjugale ; savoir utiliser les dispositifs légaux de protection (ordonnance de protection, téléphone grand danger, bracelet antirapprochement) ; connaître les lieux ressources auxquels adresser les usagers ; rédiger et orienter un signalement ; savoir apprécier les signes de souffrance de l'enfant confronté à cette situation de violence ; structurer un entretien avec un ou des enfants soumis à l'emprise d'un adulte, cela selon son âge et son degré de maturité.

Programme :

Historique conceptuel de l'enfant témoin de la violence dans le couple

Evaluation : conflit ou violence, leurs impacts respectifs sur l'enfant

Repérage de la souffrance chez l'enfant, eu égard à son âge, face à la violence intrafamiliale.

La violence dans le couple comme forme de maltraitance
Interventions auprès de l'enfant confronté à de la violence dans le couple parental

Modèles de parentalité dans un contexte de violences conjugales

Défis et ressources chez le parent auteur et le parent victime
Création d'un modèle d'intervention familiale adapté à la violence conjugale : la parentalité en parallèle, mesure d'accompagnement protégé, médiation navette.

Le point de vue judiciaire

Discussion des cas

Signes de souffrance du Bébé et du jeune enfant

Eléments d'observation et sensibilisation aux repères essentiels pour les professionnels chargés de MJIE

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 3 jours (2+1) (soit 21 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Exercer des mesures éducatives expose les professionnels à des situations pour lesquelles ils n'ont pas toujours tous les outils pour à la fois évaluer les difficultés et souffrances de l'enfant et gérer les émotions que celles-ci réveillent. Cependant, leurs émotions sont aussi des repères utiles à condition de les « lire » à la lumière de leur propre histoire d'enfant et/ou d'adulte, à la lumière des savoirs sur le développement de l'enfant (Winnicott – Dolto – Myriam David), sur la relation précoce mère, père, bébé, ses aléas et ses vicissitudes, et sur les troubles du développement quand les familles à difficultés multiples les convoquent à cette place de l'évaluation. Une observation attentive et fine de la situation permettra d'identifier les niveaux de souffrance et d'urgence en jeux et de proposer les orientations les plus appropriées au magistrat.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques avec supports écrits et vidéos, études de cas incluant des situations apportées par les stagiaires, Echanges d'expériences en groupe.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Intervenant :

Médecin pédiatre, anthropologue ou psychologue clinicienne et psychothérapeute ou psychologue clinicienne, spécialiste de la prévention précoce et de la périnatalité

Objectifs :

Donner des outils à la fois théoriques et pratiques pour aider les professionnels chargés de mesures éducatives dans leurs évaluations :

Connaître les bases du développement du bébé : somatique, affectif et psychologique

Comprendre l'importance des premiers liens et leur singularité, entre une mère, un père et un bébé

Savoir observer un bébé pour mieux le comprendre

Intégrer l'environnement dans la prise en compte du jeune enfant et notamment la culture familiale

Evaluer une situation dans toutes ses composantes en se centrant sur le jeune enfant.

Programme :

Aborder le développement du bébé et du jeune enfant dans sa dimension somatique, affective et psychologique à travers, entre autres, les notions de « périodes sensibles » tel que Roger Vasseur les indique avant 2 ans et après 2 ans

Evoquer les stades de développement Freudien et la théorie de l'attachement

Parler de l'importance de la continuité d'être, donc de la continuité des soins pour le bébé, du holding, de la notion de « mère suffisamment bonne » et de « la capacité de l'enfant d'être seul en présence de quelqu'un » en se référant aux apports essentiels de D-W-Winnicott afin de donner des critères d'observation repérant pour les besoins de l'investigation

La relation précoce mère-bébé : aléas et vicissitudes

Les effets des séparations précoces

Les difficultés de développement : quelques clefs pour les identifier

L'observation du bébé : aspects théoriques et pratiques et prise en compte de notre position d'observateur et de nos ressentis. Apports d'Esther Bick, Myriam David, Geneviève Appel, Caroline Eliacheff et d'autres encore...

La prévention précoce prévenante

Les familles à difficultés multiples (sociales, familiales, mentales avec ou sans toxicomanie) et les effets sur les jeunes enfants
La transmission intergénérationnelle et la « répétition » comme lien d'amour et de loyauté
L'indispensable travail en équipe et en réseau pour pouvoir porter, penser et dire au plus juste les souffrances et les besoins du bébé et du jeune enfant rencontrés avec leur famille

Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Aider les professionnels, dans leur pratique éducative ou d'investigation, à comprendre la dynamique interne des familles issues de l'immigration.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, références bibliographiques, jeux de rôles, exercices pratiques, supervision à partir de situations professionnelles vécues par les stagiaires dans le but de renforcer l'éclairage théorique, de réajuster ou de questionner ses pratiques

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Intervenant :

Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice en institut de formation pour les travailleurs sociaux.

Objectifs :

Comprendre les dynamiques socio-éducatives des familles issues de l'immigration : Pays de l'Est, Maghreb, Afrique subsaharienne, etc....

Apporter des éclairages théoriques sur la problématique de l'exil, sur la communication dans sa dimension interculturelle. Notion de décentrage, d'ethnocentrisme, de relativisme culturel.

Travailler la question des préjugés dans les relations professionnelles

Programme :

Exercice de présentation croisé afin de travailler sur les représentations, permettre à chaque stagiaire de poser sa carte du monde avec son système de valeurs, de règles, de modèles etc... Notion d'intersubjectivité.

Evoquer la question de l'altérité, préalable à toute rencontre. Le maître mot étant ; Mon monde n'est pas le Monde

1. Les grands principes de l'approche transculturelle. G DEVEREUX, Tobbie NATHAN, Ferdinand EZEMBE, Marie Rose MORO : Le décentrage, le contre-transfert culturel, la catégorisation, l'ethnocentrisme, les périodes de grande vulnérabilité.

2. La question de l'exil : souffrance ou processus créateur ? Comment concilier l'identité engagée, désirée, assignée ?

3. La maternité dans l'exil : le conflit de maternage.

4. Les relations parents-enfants dans le contexte de l'exil.
 5. Les relations familles institutions.
 6. La communication interculturelle
 7. la notion du handicap et ses étiologies culturelles. Conception du handicap dans les 3 religions monothéistes. La place du handicap dans différents pays : Le Maghreb, le Congo etc.
-

Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la protection de l'enfance

Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la protection de l'enfance (Module 1)

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives

Pré requis : aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Cette formation propose un panorama complet des différentes questions juridiques ayant trait à la pratique en Assistance éducative. Elle aborde ces questions à partir de 3 axes principaux : la procédure (débat contradictoire, droits de l'enfant et des parents, consultation et archivage du dossier) ; les conditions de partage des informations secrètes avec les partenaires, la communication des écrits entre les magistrats ; les attentes des magistrats en termes d'écrits (qualification du danger, repères sur la filiation de l'enfant et sur les représentants légaux).

Méthodes pédagogiques : Apports de connaissances juridiques et de jurisprudences, débats, échanges et partages d'expériences vécues, lecture commentée de quelques articles de loi. Les apports théoriques seront également illustrés par des mises en situation sous la forme de cas pratiques apportés par la formatrice ou des retours d'expériences des stagiaires. Des supports pédagogiques, sous forme de documentation et de schémas,

Intervenant :

De formation magistrat, ancienne juge des enfants, formatrice et consultante dans le champ de droit de l'enfance et de la famille

Objectifs :

Maîtriser le cadre juridique relatif aux écrits professionnels en protection de l'enfance
Décrypter les fonctions de l'écrit selon les différents acteurs de la protection de l'enfance
Identifier les attentes des magistrats concernant le contenu des écrits dont ils sont destinataires

Programme :

La délimitation entre la protection administrative et judiciaire : les différents types d'écrits

L'information préoccupante : définition, recueil, qualification, évaluation et traitement, le rôle de la CRIP et les circuits de transmission issus de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

Le référentiel national relatif à l'évaluation d'une IP (décret du 28 octobre 2016)

Le signalement : les conditions et les modalités de saisine du Procureur

seront distribués aux participants afin d'approfondir les notions abordées

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Brefs repères relatifs à la filiation de l'enfant et à l'identification de ses représentants légaux

La caractérisation du danger, du risque de danger et de la maltraitance
Les attendus des magistrats concernant le contenu des écrits transmis

Les écrits dans le dossier administratif du jeune

Les responsabilités civile, pénale et professionnelle de l'auteur de l'écrit
L'écrit, un outil de communication externe : les conditions légales du partage d'informations secrètes relatives à l'enfant et à sa famille

La transmission des écrits entre les départements suite au déménagement de la famille

L'accès de l'enfant et des titulaires de l'autorité parentale aux informations écrites qui les concernent

Les écrits dans le dossier d'assistance éducative du jeune

Le contenu judiciaire du dossier d'assistance éducative

Les autres écrits relatifs au jeune : la mesure judiciaire d'investigation éducative, l'expertise, la note d'information, la note d'incident

Les conditions de consultation du dossier d'AE

Les modalités de communication des écrits entre les magistrats et les juridictions (JAF, juge des enfants, juge des tutelles, juge d'instruction, Tribunal correctionnel, Cour d'Assises)

Les écrits professionnels de la protection de l'enfance

Le cadre juridique des écrits professionnels de la protection de l'enfance (Module 2)

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives

Pré requis : avoir suivi le module 1

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Les écrits professionnels représentent un enjeu central du travail social notamment après la loi du 2 janvier 2002 : enjeux de savoirs, de pouvoirs, de transmission, d'identité, de reconnaissance... Les équipes sont amenées à écrire à la fois « sur » et « avec » les personnes qu'elles accompagnent afin de témoigner du travail mené mais également afin de produire une analyse servant de base pour les décisions de tiers. (Institutions, magistrats, collectivités...). L'écriture professionnelle sollicite des questionnements approfondi et l'écriture contraignante se développe (obligations légales, judiciarisation, réformes...) Il faut donc savoir et pouvoir écrire. L'écriture professionnelle rend visible la pratique, engage la responsabilité personnelle et institutionnelle.

L'acte d'écrire fait parfois l'objet de difficultés ou de résistances, et induit des rapports au scolaire et au domaine personnel. L'écriture professionnelle repose sur des repères à la fois méthodologiques et éthiques.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques. La formation s'articule autour de travaux d'écriture individuels ou collectifs, permettant un apprentissage expérientiel des notions abordées.

Intervenant :

Assistante sociale, master 1 intervention et développement social. Elle a exercé dans des fonctions éducatives puis d'encadrement d'équipes durant 20 années, principalement dans le champ de l'exclusion.

Objectifs :

Rédiger ses écrits professionnels de manière plus ciblée et circonstanciée

Enrichir et valoriser ses écrits par l'apport de méthodes et outils nouveaux

Rédiger des écrits respectueux des personnes et de leur parole

Appliquer le cadre réglementaire relatif aux écrits professionnels en travail social

Programme :

Travail sur les notions d'objectivité et de subjectivité : déconstruire son approche sur l'écriture professionnelle.

Cette réflexion se fait à l'aide d'exercices permettant d'identifier dans quelle mesure il est important de distinguer les faits, sentiments, opinions et "arnaques" dans les formulations écrites à destination



La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

d'un tiers. Ils permettent d'identifier la source des difficultés de communication en prenant conscience, par l'expérimentation, de l'influence de nos cadres de référence dans l'émission d'un message et sa compréhension.

Ces exercices ont pour objectif de former les professionnels au repérage des formulations subjectives ou jugeantes et au développement de formules d'écriture plus claires en accord avec les attentes des différents destinataires et le respect du public concerné.

Reconstruire, Des outils opérationnels d'aide à l'écriture

Cette journée vise à travailler précisément la rédaction des écrits spécifiques en protection de l'enfance.

Des outils d'aide à l'écriture seront exposés aux participants.

Un outil d'aide à l'écriture type carte mentale sera présenté au groupe et travaillé collégialement selon les besoins de l'équipe.

Il sera proposé de travailler à partir d'écrits déjà réalisés par les professionnels afin d'engager une mise en question collective autour des enjeux éthiques et déontologiques dans l'écriture professionnelle, ainsi que la formulation de pistes de reformulation possibles.

Parenté et parentalité

Éclairages juridiques et pratiques judiciaires

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 2 jours (soit 14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Les dimensions de l'accompagnement de l'enfant dans le champ de la protection de l'enfance sont multiples.

Parmi elles, la dimension juridique s'inscrit dans un cadre fixant des normes opposables aux professionnels et aux parents. Celles-ci structurent l'identité de l'enfant, rattaché à ses père et mère, positionnés légalement comme ses premiers protecteurs. En outre, l'ensemble du cadre normatif applicable en protection de l'enfance définit un équilibre délicat à trouver entre le respect des prérogatives parentales et la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.

La connaissance du cadre juridique applicable aux notions de parenté et d'exercice de la parentalité constitue une base théorique, alimentée par la pratique judiciaire, qui est fondamentale pour identifier la place de l'enfant dans sa famille.

Méthodes pédagogiques : Apports et outils théoriques et échanges avec les intervenants.

Élaboration juridique à partir des situations apportées par les stagiaires.

Intervenant :

Formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants.

Objectifs :

Connaître les fondamentaux juridiques relatifs à la filiation biologique, la filiation adoptive et l'autorité parentale et leurs effets sur le statut de l'enfant.

Comprendre le processus décisionnel et les modes de communication entre les différents magistrats chargés des affaires familiales et de l'enfance.

Appréhender l'articulation des approches juridique et psychologique des prises en charge.

Programme :

Aspects législatifs relatifs à l'identité de l'enfant : **notions de filiation, de nom et d'obligation alimentaire.**

Analyses des expériences et des pratiques.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

La représentation légale de l'enfant : les attributs et l'exercice de l'autorité parentale

L'autorité parentale à l'épreuve du judiciaire : la tutelle, la délégation de l'autorité parentale, le délaissement et le retrait de l'autorité parentale,

Les effets des décisions sur les prérogatives parentales et sur le devenir de l'enfant

Les compétences des magistrats de la famille et de l'enfance : concurrence et complémentarité.

Notions de statuts de l'enfant.

Articulation du juridique et de la clinique dans la prise en charge des enfants.

Violences intrafamiliales

Cadre juridique et traitement judiciaire

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 1jour (soit 7 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

A l'issue de cette formation, vous avez acquis les connaissances juridiques vous permettant d'intervenir au plus près des besoins des victimes et d'adapter votre action au contexte de la situation individuelle ou familiale que vous accompagnez.

Méthodes pédagogiques : Apports de connaissances juridiques et de jurisprudences, débats, échanges et partages d'expériences vécues, lecture commentée de quelques articles de loi. Les apports théoriques seront également illustrés par des mises en situation sous la forme de cas pratiques apportés par la formatrice ou des retours d'expériences des stagiaires. Des supports pédagogiques, sous forme de documentation et de schémas, seront distribués aux participants afin approfondir les notions abordées

Intervenant :

Formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants.

Objectifs :

Maîtriser le régime juridique applicable aux situations de violences commises au sein de la famille, Identifier les acteurs judiciaires compétents en matière de violences intrafamiliales et l'articulation de leurs interventions avec les autres partenaires institutionnels et associatifs, Connaître le traitement judiciaire applicable aux situations de violences et les effets des décisions judiciaires sur les mineurs victimes

Programme :

Le cadre pénal, les juridictions pénales compétentes, les peines applicables, la jurisprudence pénale en matière de violences intrafamiliales

Les réformes législatives récentes relatives aux violences intrafamiliales

L'infraction autonome d'inceste : les apports de la loi du 21 avril 2021 sur les violences sexuelles sur mineur et sur l'inceste, la notion de majorité sexuelle et la présomption d'absence de consentement.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Le recueil de la parole de l'enfant, les dispositifs existants, le rôle de l'administrateur ad hoc

L'ordonnance de protection : la loi du 9 juillet 2010, la loi du 28 décembre 2019 et celle du 30 juillet 2020, les conditions du recours à l'ordonnance de protection, les durée et ses effets concrets, le rôle du Procureur et du juge aux affaires familiales, les nouveaux dispositifs de protection des victimes.

Le rôle du juge des enfants dans la protection de l'enfant victime en cas de violences au sein du couple, les implications des mesures dans le lien parents/enfant

La communication entre les différents juges, la création d'un Pôle Famille au sein des juridictions

Les incidences des violences intrafamiliales sur l'autorité parentale, la limitation ou la suppression de l'autorité parentale du parent violent (modalités, conditions, effets)

Accompagner l'écriture ou la réécriture du projet de service d'un SIE

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun

Durée : 4 demi-journées (soit 14 heures), présentiel ou distanciel.

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Après avoir positionné le projet d'établissement dans son contexte et son cadre réglementaire, l'enjeu est de réaliser un bilan dynamique du projet d'établissement précédent pour conforter le projet futur, qui sera alors impulsé et développé dans une véritable logique de renouvellement participative, destinée à mettre en évidence les points forts de la structure.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

Réalisation de travaux entre les différentes sessions à partir des méthodes et outils proposés.

Co-construction de repères pour l'écriture du projet fondés sur le consensus du groupe.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Intervenant :

Ancien directeur général d'une Sauvegarde, Consultant formateur management de projet

Objectifs :

Fondements, enjeux et finalités d'un projet de service

Le projet de service : son contenu

Elaborer le diagnostic préalable à l'écriture du projet

Programme :

1^{ère} ½ journée : Rappel du cadre légal et réglementaire : Loi du 2 janvier 2002, circulaire DPJJ du 10 juin 2008, décret du 6 novembre 2007 relatif aux établissements et services de la PJJ.

La place du projet de service dans le triptyque Projet associatif, projet de service, projet personnalisé : Le projet de service est une véritable carte d'identité des établissements et services ; il s'agira d'identifier son articulation entre le projet associatif, porteur de valeurs d'une certaine philosophie de l'action et le projet personnalisé, qui décrit la nature et la mise en œuvre des interventions.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

2^{ème} ½ journée : Le projet de service, l'évaluation interne, l'évaluation externe, le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS. Il sera reprécisé la place respective des évaluations internes et externes dans le processus d'évaluation de la qualité et du renouvellement des habilitations. Nous examinerons les points essentiels du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité de la Haute Autorité de Santé.

En référence à la RBBP de l'ANESM, examiner les différents chapitres d'un projet de service, au regard des attentes du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS.

Le contenu référencé d'un projet de service sera abordé chapitre par chapitre, les contenus en lien avec les attentes du nouveau référentiel seront particulièrement examinés, ce travail permettra d'engager, par ailleurs l'état des lieux des services, au regard du précédent projet de service.

3^{ème} et 4^{ème} ½ journées : Méthodes et outils. La dimension managériale de l'écriture d'un projet.

Le but est ici d'apprendre à organiser et mener un diagnostic, sur la base d'une analyse stratégique (forces et faiblesses du service et menaces et opportunités de l'environnement), en association avec l'ensemble des professionnels d'un service comme préalable au travail d'écriture.

Les participants devront expérimenter l'engagement d'un diagnostic dans leur service, à partir des outils et méthodes présentés entre les demi-journées

Enfants et adolescents face aux écrans

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : avoir des connaissances sur le développement psycho-affectif de l'enfant et les processus adolescents

Durée : 2 ou 3 jours (14 ou 21 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Acquérir une vue d'ensemble sur les effets des écrans chez l'enfant et l'adolescent afin d'être plus à même d'accompagner les familles

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

Méthode interactive et participative. Échanges autour des points évoqués lors de la formation. Partage d'expériences entre participants.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Intervenant :

Docteur en Psychopathologie et Psychanalyse Psychologue clinicienne. Qualifiée Maître de Conférences

Objectifs :

Avoir une connaissance des usages du numérique.

Penser le potentiel des usages numériques chez l'enfant et l'adolescent.

Découvrir les dangers du numérique

Programme :

Jour 1 : Propos introductifs.

1^{ère} ½ journée : Brainstorming. Nos représentations sur les écrans, les réseaux sociaux et leurs impacts sur le développement des enfants et des adolescents. L'arrivée des écrans dans les familles : en quoi est-ce un bouleversement ? Ecrans, de quoi parle-t-on ? Avoir une vue d'ensemble des écrans et de leurs contenus.

2^{ème} ½ journée : L'enfant face aux écrans. Retour sur les besoins du jeune enfant. Définir les termes : de l'usage raisonné à la

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

surexposition aux écrans. Effet de la surexposition aux écrans sur le développement de l'enfant. Les signes cliniques notables. Qu'est-ce que le syndrome EPEE (Exposition Précoce et excessive aux écrans) ?

Jour 2 : Les adolescents face aux écrans

3^{ème} ½ journée : Comprendre le besoin numérique de l'adolescent. Qu'est-ce que l'adolescence à l'heure du numérique ? Se mettre en image et se raconter sur les réseaux sociaux : que vont chercher nos ados ?

4^{ème} ½ journée : *Quels risques en ligne.* Le cyber harcèlement, Au choix : Impact des images trash ou Addict or not addict

Jour 3 : Pour une éducation au numérique (optionnel)

5^{ème} ½ journée : *Appréhender une éducation numérique*

6^{ème} ½ journée : Réflexions autour de situations rencontrées par les professionnels. Choix de la situation en groupe - Exposé de celle-ci - Questions collectives. Élaboration et analyse collective de la situation et des actions possibles.

Les troubles psychiques chez l'enfant

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun pré requis

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Les participants seront sensibilisés au développement de l'enfant et à ses troubles psycho-pathologiques afin d'être plus à même de repérer un enfant en souffrance et d'accompagner les familles.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

L'approche psychodynamique nous intéressera plus particulièrement lors de cette journée.

Intervenant :

Docteur en Psychopathologie et Psychanalyse Psychologue clinicienne. Qualifiée Maître de Conférences

Objectifs :

Resituer les besoins fondamentaux de l'enfant en fonction de son âge

Appréhender la construction psychique chez l'enfant

Identifier les différentes psychopathologies chez l'enfant en s'appuyant sur la CIM11

Repérer les symptômes et signes cliniques d'une souffrance psychique chez l'enfant

Penser les modalités d'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Programme :

Retour sur la construction psychique de l'enfant et son développement : Les besoins fondamentaux du bébé. Les enjeux de l'attachement précoce. Le rôle des figures « d'attachement ». Les différents stades du développement.

La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Les symptômes « normaux » chez l'enfant : Quelques postulats de départ. Les symptômes dits normaux de l'enfant. Les bêtises de l'enfant et ses fonctions. La punition et ses limites : vers la sanction éducative

Identifier les différentes grandes psychopathologies selon la CIM11 : Les troubles envahissants du développement. La dépression. Les troubles anxieux : phobies, hyper-anxiété, ... Le TDAH.

Repérer les symptômes et signes cliniques des troubles psychiques chez l'enfant : Études de cas

Les modalités de soins : La place de la famille. Penser le transgénérationnel. La question du jeu. L'approche du groupe à médiation

Échange de pratiques : Les échanges de pratiques pourront alimenter la ou les journées de formation ou se modéliser en un échange sur une situation choisie par les professionnels. Dans ce dernier cas : Réflexions autour de situations rencontrées par les professionnels. Choix de la situation en groupe - Exposé de celle-ci - Questions collectives. Élaboration et analyse collective de la situation et des actions possibles.

Approche psycho-pathologique de l'adolescent

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : Avoir des connaissances sur le développement psycho-affectif de l'enfant

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Les participants seront sensibilisés à la construction psychique propre du moment adolescent et aux troubles psycho-pathologiques qui peuvent émerger afin d'être plus à même de repérer un adolescent en souffrance et d'accompagner les familles

Intervenant :

Docteur en Psychopathologie et Psychanalyse Psychologue clinicienne. Qualifiée Maître de Conférences

Objectifs :

Resituer les transformations fondamentales de l'adolescence
Appréhender la construction psychique chez l'adolescent
Identifier les différentes psychopathologies chez l'adolescent en s'appuyant sur la CIM11
Repérer les symptômes et signes cliniques d'une souffrance psychique chez l'adolescent
Penser les modalités d'accompagnement de l'adolescent et de sa famille

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

L'approche psychodynamique nous intéressera plus particulièrement lors de cette journée.

Programme :

Les transformations adolescentes : les transformations du corps, les transformations relationnelles, les transformations identitaires, Les transformations des idéaux.



La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

L'adolescence, un processus en cours : le processus de séparation-individuation, le processus de subjectivation, l'agir adolescent.

Identifier les différentes grandes psychopathologies selon la CIM11 : le symptôme adolescent, la menace psychotique, la dépression, les états limites et les conduites à risque, le trouble du jeu vidéo.

Repérer les symptômes et signes cliniques des troubles psychiques chez l'adolescent : études de cas.

Les modalités de soins : la place de la famille, utiliser les objets culturels adolescents, l'approche du groupe à médiation, penser la prise en charge en secteur et en réseau partenarial.

Échange de pratiques : Les échanges de pratiques pourront alimenter la ou les journées de formation ou se modéliser en un échange sur une situation choisie par les professionnels. Dans ce dernier cas : Réflexions autour de situations rencontrées par les professionnels. Choix de la situation en groupe - Exposé de celle-ci - Questions collectives. Élaboration et analyse collective de la situation et des actions possibles.

Impact des troubles psychiques des parents sur les enfants

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : avoir une connaissance du développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Développer des connaissances sur l'influence des troubles psycho-pathologiques du parent sur l'enfant et leurs impacts sur la relation parents-enfants afin de proposer un accompagnement s'étayant sur les compétences parentales et les ressources de l'enfant.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

L'approche psychodynamique nous intéressera plus particulièrement lors de cette journée.

Intervenant :

Docteur en Psychopathologie et Psychanalyse Psychologue clinicienne. Qualifiée Maître de Conférences

Objectifs :

Repérer la souffrance du parent, souffrance individuelle et dans son lien à l'enfant.

Comprendre les effets sur l'enfant des troubles psychiques du parent.

Percevoir comment se placer en tant que professionnel dans une dynamique familiale soumise à la psychopathologie d'un des parents.

Programme :

Effets de la discontinuité psychique du parent sur l'enfant

La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Bref retour sur les différentes psychopathologies de l'adulte :

Psychose : schizophrénie, paranoïa, bipolarité / Perversion / États-limites : addictions

Troubles psycho-pathologiques du parents, troubles de la parentalité ?

Impact des troubles psycho-pathologiques du parent sur la relation parents-enfant :

La discontinuité parentale

Instabilité psychique du parent, insécurité interne de l'enfant : repérer le type d'attachement mis en place

Pour une parentalité partielle ?

Effets potentiels de la maladie mentale du parent sur le développement psychoaffectif de l'enfant :

Être témoin de la souffrance parentale : Du silence de la honte à l'isolement

Affects dépressifs et anxieux chez l'enfant

Parentification de l'enfant : enfant hyper-mature, enfant protecteur ou thérapeute

L'enfant-objet

Le travail éducatif au sein de ces dynamiques familiales

La fonction du professionnel dans cette dynamique familiale : du repérage des risques encourus par l'enfant à l'accompagnement relationnel

Effet du travail éducatif et/psychologique sur la dynamique familiale : de la menace à la coopération.

Approche Clinique

A partir de situations concrètes apportés par les professionnels, une analyse clinique sera proposée en groupe afin de repérer le fonctionnement familial, la place et la fonction de l'enfant par rapport à son parent, la qualité de la relation parent-enfant. Ce travail permettra de mettre en lumière l'importance dans de telles situations du travail de liaison pour soutenir le lien parents-enfant.

L'approche systémique comme outil d'intervention en MJIE

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun pré requis

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

Intervenant :

Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice en institut de formation pour les travailleurs sociaux.

But :

Comprendre le fonctionnement familial dans sa complexité, identifier les différents sous-systèmes, les interactions fonctionnelles, dysfonctionnelles.

Objectifs :

A partir des outils d'intervention systémique, faire alliance avec chaque membre du système, mobiliser ces propres ressources familiales et personnelles dans une démarche de co-construction avec les personnes que l'on accompagne.

Il s'agit dès le premier entretien, de créer les conditions propices pour accéder aux souffrances de l'enfant et ou de sa famille, identifier les conflits de loyautés, les loyautés clivées, les loyautés invisibles etc...

Prendre en compte le contexte de la rencontre entre la famille et l'intervenant.

Comprendre le cycle de vie de la famille qui a favorisé l'apparition des symptômes et ou des dysfonctionnements.

L'objectif de l'intervention étant d'apporter du changement positif, de remettre les parents en scène afin d'aider l'enfant à grandir et à ménager son narcissisme.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

L'approche systémique nous intéressera plus particulièrement lors de cette journée.

La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journées ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Programme :

L'accent sera mis sur l'entraînement, les exercices afin que chaque stagiaire s'approprie les outils d'intervention.

Petit détour historique sur les courants systémiques.

Comment mener un entretien systémique, les techniques utilisées : l'accueil, soutenir et valoriser, chercher la valorisation plutôt que la confrontation, garder la directive de l'entretien, veiller à son propre confort, ouvrir le champ des possibles.

Les outils d'interventions systémiques : les objets flottants où quand la parole ne suffit pas dans l'intervention, le blason, les bouchons, le génogramme etc... Exercices à faire en groupe.

Les loyautés familiales : conflit de loyauté, loyautés clivées, loyautés invisibles etc...

La dette, le don, les enjeux et défauts de transmission

Les axiomes de la communication.

Les troubles de la communication : la double contrainte, la fonction du symptôme

Conclusion et réalisation d'un blason systémique

La relation famille et Institutions éducatives

Comment établir une relation de partenariat basée sur la co-construction ?

Public : Tous professionnels exerçant des mesures éducatives.

Pré requis : aucun pré requis

Intervenant :

Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice en institut de formation pour les travailleurs sociaux.

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de participants : 12 à 15 stagiaires

But :

Remettre les familles en scène, mobiliser leurs ressources afin de résoudre les difficultés éducatives auxquelles elles sont confrontées.

Travailler sur ses représentations pour améliorer la communication familles-professionnels

Accéder à leurs étologies, à leurs hypothèses afin de créer un espace intermédiaire de rencontre.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et méthodologiques

L'approche intégrative et systémique nous intéressera plus particulièrement lors de cette journée.

La méthode pédagogique se fonde sur une démarche interactive et participative avec le groupe de participants, visant à coconstruire la dynamique du processus pédagogique. Une analyse des pratiques professionnelles autour d'échanges liés au contenu pédagogique ou de manière plus précise, à partir d'une situation de terrain explorée avec le groupe. Cela favorise l'intégration de contenu par le partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : vérification des acquis lors d'un tour de table interactif en fin de journée ; envoi d'un questionnaire dématérialisé d'auto-évaluation à chacun des stagiaires.

Modalités financières :

Formation intra sur site à la demande, sur devis, en fonction du lieu géographique de la formation et du nombre de participants.

Objectifs :

Améliorer les relations familles institutions afin de réduire la dissymétrie de pouvoir

Intégrer des outils systémiques et TCC pour mieux travailler avec les familles

Définir son rôle et sa place dans le système famille-intervenant.

Apprendre à s'utiliser comme ressource dans le travail avec les familles.

Programme :

L'institution éducative, l'institution familiale, les enjeux de pouvoir, de rivalité. La compétence du professionnel. La compétence des familles, parents partenaire. L'institution éducative comme ressource pour le professionnel : Travailler au nom de l'institution et non en son propre nom.

C'est quoi la famille, ses différentes formes, ses valeurs, ses mythes, ses croyances, règles, secrets etc...

L'enfant, être de loyauté, respecter le lien parent-enfant pour ménager le narcissisme de l'enfant.

Projet pour l'enfant : outil de travail avec les familles pour l'épanouissement de l'enfant

Historique sur les relations parents institutions et les différents courants qui ont traversé les institutions : confrontation, hostilité, méfiance, défiance, collaboration ?

Les entretiens avec la famille. Changement de paradigme. Travailler avec les familles et non pas sur les familles.

Travailler avec la famille avec l'approche systémique

Travailler avec la famille avec l'approche cognitivo-comportementale

Les différents sous-systèmes, les alliances, les coalitions

Passer de la posture verticalisée à l'horizontalité : posture de co-construction

Les outils de travail : la prise d'histoire, le génogramme, le blason familial etc...
